

Les Etablissements du Développement durable

Comment devenir un Etablissement du Développement durable ?

La contractualisation

Les collectivités territoriales ou locales et les autorités académiques, chacune dans leur champ de prérogative, mettent en place des démarches de contractualisation avec les établissements. La prise en compte du Développement durable doit devenir un des critères incontournables d'une démarche contractuelle globale, gérée dans le cadre d'un partenariat tripartite :

- engagement entre un établissement et sa tutelle académique ;
- engagement entre un établissement et le propriétaire des locaux ;
- engagement entre un établissement et le gestionnaire des moyens de fonctionnement.

Un projet global

Un établissement du Développement durable doit s'appuyer sur 3 axes d'action : éducation, gestion et construction. Ce dernier point relève, bien sûr, de la compétence des différentes collectivités qui en ont la charge : Région pour les lycées, Départements pour les collèges et communes pour les écoles primaires.

Il apparaît à l'évidence que le choix de construire « HQE », « Zéro énergie » ou « Energie positive » est un élément facilitateur de la mise en œuvre d'un programme EDD, dès la construction ou la rénovation des bâtiments.

■ C'est quoi la HQE

La HQE ou Haute qualité environnementale est un label attribué à toute construction, nouvelle ou rénovée, qui intègre un certain nombre de critères environnementaux (faible consommation énergétique, utilisation des énergies renouvelables, récupération des eaux...) dans leur conception. Ces établissements participent donc, dès leur conception, à la politique de Développement durable. Le choix de ce type de construction incombe évidemment aux collectivités de tutelle – communes, Conseils généraux ou Conseil régional – qui en sont les maîtres d'ouvrage. Cet investissement, à l'heure actuelle encore un peu plus élevé qu'une construction traditionnelle, prépare néanmoins l'avenir et des économies sur les charges de fonctionnement.

Au delà de la HQE, à Limeil-Brévannes dans le Val de Marne, va être construit pour la rentrée 2007 un groupe scolaire « zéro énergie » dont le but est de produire autant – voire plus – d'énergie qu'il n'en consommera.

■ Liste des établissements HQE de Haute-Normandie réalisés ou en cours de réalisation

Collèges de Seine-Maritime

- | | |
|--|---|
| - Victor Hugo à Caudebec-en-Caux | - Charles Gounod à Canteleu |
| - Mont Vallot à Elbeuf-sur-Seine | - Gustave Flaubert à Duclair |
| - Gustave Courbet à Gonfreville-l'Orcher | - Saint-Exupéry à Forges-les-Eaux |
| - Alain à Maromme | - Jean Renoir à Grand-Couronne |
| - Jean Charcot à Oissel | - Romain Rolland au Havre |
| - Francis Yard à Buchy | - Val Saint-Denis à Pavilly |
| - Jean Charcot au Trait | - André Siegfried à Saint-Romain-de-Colbosc |